



Ordonnance de télécom CRTC 2013-741

Version PDF

Ottawa, le 20 décembre 2013

Le Conseil **approuve de manière définitive** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Gosfield North Communications Co-operative Limited/Bell Canada	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-G2-201316547	le 14 novembre 2013

Secrétaire général